



COMMISSION CHAMPIONNAT SENIOR LIGUE MAGNUS

RELEVÉ DE DECISIONS

Objet : Compte rendu de la réunion du vendredi 18 avril 2008 à 19h00

Présents : Michael Juret, Pascal Lemasson, Jean Luc Blache, Patrick Letellier, Luc Tardif, Gérald Guennelon, Serge Guyot, Bernard Bourandy, Hervé Carduner, Arnaud Briand, Axel Escalle

Excusés : Georges Obninsky, Stéphane Barin, Savice Fabre, Jean luc Gaydon

1. Coupe de la Ligue : Projet de développement Marketing

Luc Tardif rappelle qu'il considère la coupe de la Ligue comme un champ expérimental pour la création de la Ligue Professionnelle.

En terme de marketing les axes de travail sont les suivants :

- Trouver un sponsor afin d'y associer le nom de la compétition - naming
- Panneautique
- Affiche
- Communication internet
- Un maillot spécifique pour la coupe de la Ligue (cela ne semble pas envisageable avant septembre 2009)

Arnaud Briand, en relation avec la fédération, pilotera ce projet.

2. validation du planning sportif

Arnaud Briand regrette que seulement 3 clubs aient répondu au projet sur la prochaine formule de la coupe de la Ligue.

Il faut attendre le résultat de l'équipe de France au mondial pour connaître la date de fin de championnat pour la saison 2008 – 2009 et donc la formule de la coupe de la Ligue.

Il est décidé de débiter le championnat le samedi 13 septembre 2008.

Il faudra déterminer si les matchs de la coupe de la Ligue seront placés avant le début du championnat ou pendant la trêve de la qualification olympique. L'un des objectifs étant de placer un maximum de rencontre de la coupe de la Ligue au mois de septembre ce qui permettra de positionner plus de matchs

du championnat sur la période novembre – décembre afin de mieux répondre à la désaffection du public en début de championnat.

Le Président tient à souligner l'effort fait par le staff de l'équipe de France qui a annulé le rassemblement du mois de septembre afin de permettre une meilleure préparation dans les clubs.

Il est rappeler que les désignations d'arbitres doivent être régionales pour les 2 coupes (Ligue et France). De plus, la commission souhaite connaître les solutions que la C.A.R.J va apporter afin de répondre à la demande d'arbitres pour les matchs amicaux sur le week end du stage national.

3. Principe de la Masse salariale

Luc Tardif indique en préambule que la fédération se lasse de la situation au regard du plafonnement de la masse salariale. En effet, celle-ci a l'impression de n'avoir que le mauvais rôle alors que cette règle a permis en 6 saisons de rendre un championnat attractif sportivement et d'assainir les finances des clubs. Malgré les amendes qu'inflige la CNACG aux clubs qui dépassent le plafond, il règne une forme d'hypocrisie. Certains clubs à gros budget, année après année, continue de transgresser la règle, ce qui à pour effet de ne pas donner une image conforme à la réalité des sommes effectivement mises en jeu. Afin d'y mettre un terme, Luc Tardif en accord avec la CNACG propose de changer la règle et d'appliquer les 2 cas de figures ci-dessous :

- soit un statut quo par rapport à l'ancien plafond 470 000 € + la majoration pour les espoirs dans le respect maximum de 55 % des produits, pour les clubs à la limite 40 % sur les nouvelles recettes justifiées.

- soit 40 % des produits

4. Canal + Events

Il est fait part aux membres de la commission de la proposition de partenariat faite par la société Canal + Events. Gilles Moreton, suite à la finale de la coupe de France à Bercy, a contacté la fédération pour entamer des discussions sur la création d'une future ligue professionnelle. Il serait intéressé pour une mise en œuvre dès la saison 2009 – 2010 ce qui en terme d'organisation est un problème compte tenu que les championnats ont été validé jusqu'à la saison 2009 - 2010 et que la création d'une ligue pro entraîne nécessairement un resserrement de l'élite à 12, 10 voire 8 clubs. L'incidence se ferait sur l'ensemble des divisions ce qui a pour conséquence d'obtenir un vote à l'AG du 30 juin 2008 pour entériner ces nouvelles dispositions.

Cependant, les discussions ne sont pas aussi avancées, Luc Tardif souhaite pousser la démarche le plus loin possible, certain que cet exercice qu'il débouche ou pas sera positif pour le hockey français. Dans un esprit d'ouverture il a souhaité en faire part à la commission afin de jouer carte sur table et ainsi éviter les bruits de couloir.

L'idée serait une co-gestion de la ligue Magnus entre la FFHG et Canal + Events, il y aurait également l'organisation d'un tournoi international à Bercy.

La FFHG serait garante de l'organisation sportive alors que Canal + Events se chargerait de tout le marketing de la ligue avec notamment la vente des droits de diffusion.

La commission à l'unanimité est favorable à ce que les discussions se poursuivent avec Canal + Events.

5. Place du joueur français

Dans la continuité des débats lancés depuis le séminaire du Comité Directeur des 23 et 24 novembre 2007, Luc Tardif confirme que la fédération a fait une priorité la promotion du joueur français. A ce titre, il va être proposé que les clubs ayant 6 joueurs étrangers au maximum se voient attribuer une somme comprise entre 10 000 à 12 000 €. Le nombre de 6 a été choisi en toute connaissance de cause car il assure que la 2^{ème} ligne sera composée de joueurs français donc que ceux-ci soient impliqués dans les phases de jeu importantes d'une rencontre (power play, defense play, etc...).

Luc Tardif confirme également son intention de réduire à partir de la saison 2009 – 2010 le nombre d'étranger hors UE ou pays ayant des accords avec l'UE de 4 à 3. Le départ d'un certain nombre de joueurs canadiens au cours de la saison le conforte dans cette décision. De plus, le Président de Hockey Canada, M. René Marcil, soutient lui-même cette mesure.

Fin de la réunion à 23h45